Image not found or type unknown

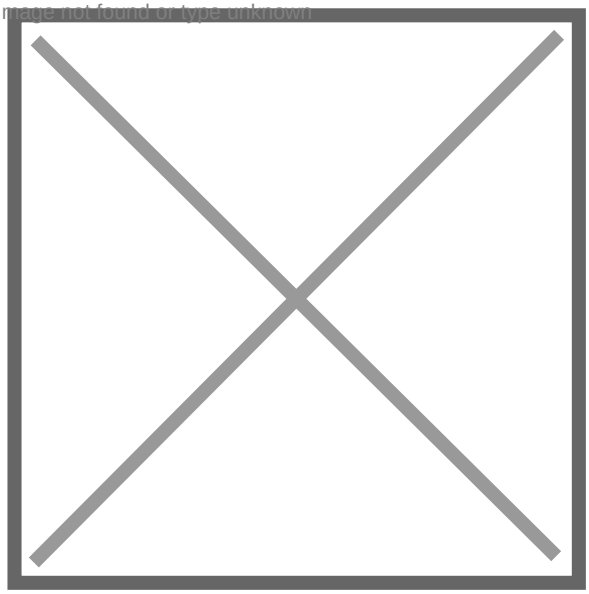

Stationnement devant mon domicile

Par **cerea**, le **28/03/2011** à **09:55**

Bonjour,
ma maison se situe dans une impasse où se trouve 4 maisons.Chacun peut garer ses voitures sans aucun souci et sans gêner les autres.Malheureusement une personne qui habite dans une rue adjacente à la notre vient régulièrement se garer devant mon domicile m'empêchant de stationner mon 2e véhicule devant chez moi,la 1ere étant stationnée dans la cour.Un parking se trouve à 50 m de la maison de la personne mais elle refuse de si garer préférant nous embêter.Que pouvons nous faire?Devons-nous appeler la mairie pour faire installer un panneau de stationnement seulement pour les riverains?

Par **amajuris**, le **28/03/2011** à **10:21**

bjr,
si l'impasse appartient au domaine public, vous ne pouvez pas empécher le stationnement d'autres véhicules sauf si vous trouvez un accord avec la mairie.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés